

# ONG & Développement local

Noureddine BAHRI

Ingénieur, Spécialiste de l'Information

# Plan de la présentation

- ◆ ONG : acteur du développement local ?
- ◆ Typologie.
- ◆ Chronologie.
- ◆ Atouts et limites.
- ◆ Contraintes et opportunités.
- ◆ Formation-action.

# ONG : acteur de développement ?

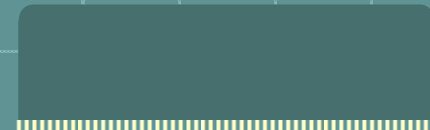
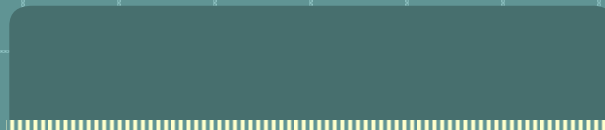
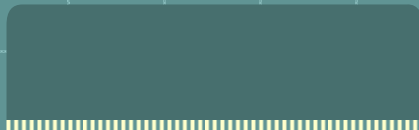
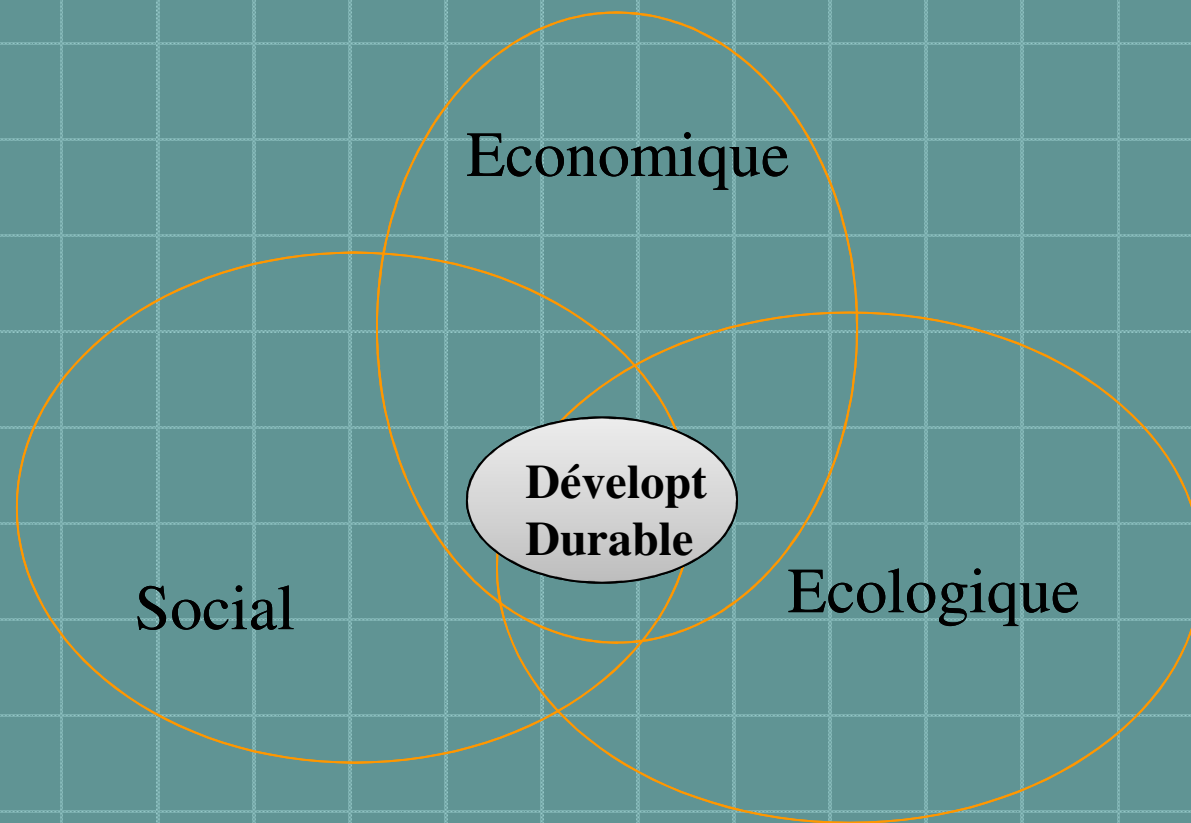
# Développement : concept intellectuel et technique

- ◆ Modernité :
  - ◆ La Raison
  - ◆ L'Avenir au lieu du Passé
  - ◆ L'Emancipation
  - ◆ Temps modernes
  
- ◆ Amélioration de situation défailante.

# Développement et durabilité

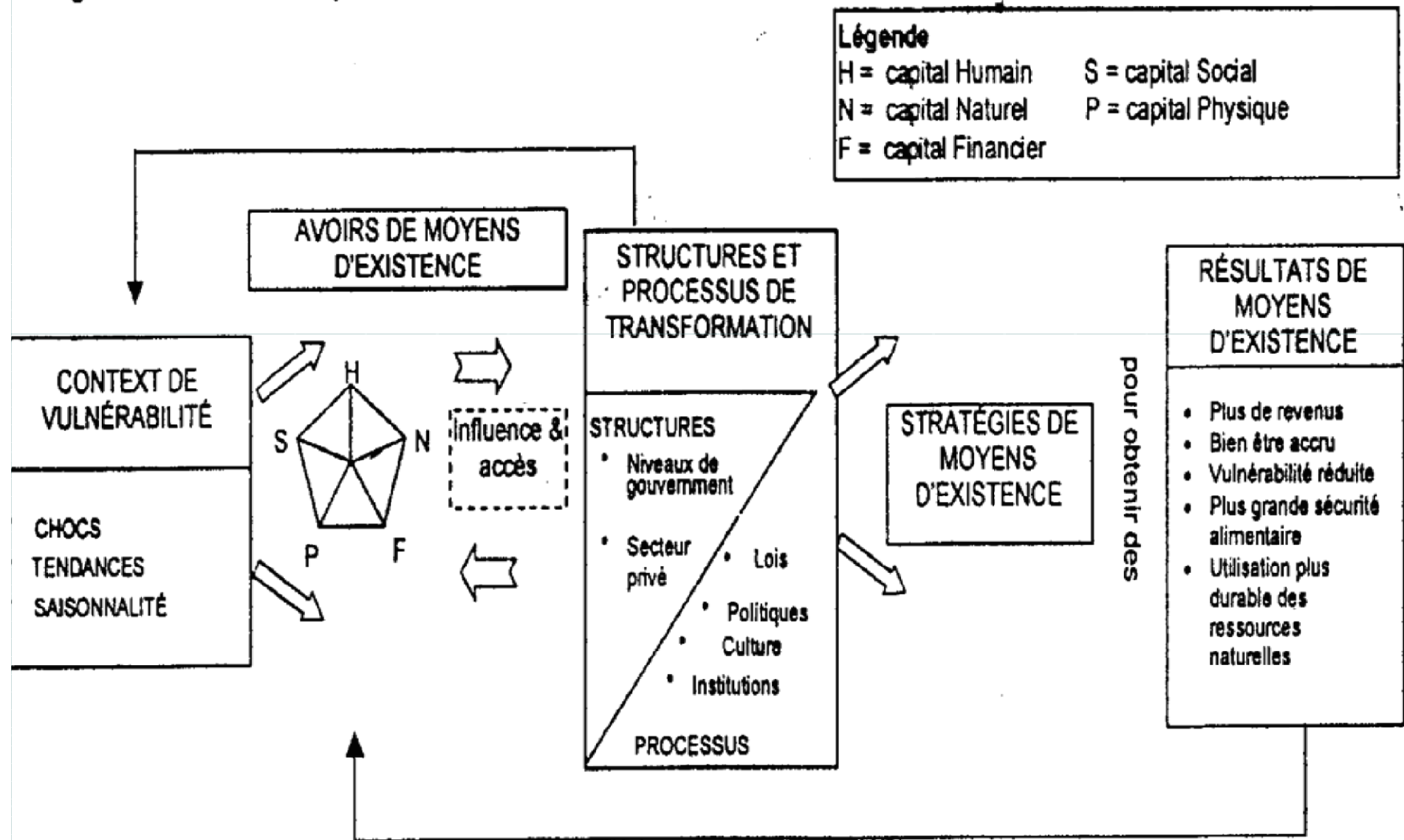
- ◆ Croissance (économique).
- ◆ Développement durable : « un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. »

# Dimensions du développement



# Dimensions de la vulnérabilité

Figure 1. Cadre des moyens d'existence durables



# Développement communautaire

- ◆ Projection dans l'avenir (vision partagée)
- ◆ Réseau d'acteurs : institutions publiques, communautaires et privées (organisation).
- ◆ Mise à niveau des ressources et compétences (Investissement).



# Principaux intervenants du développement

- ◆ La communauté internationale : les Nations Unies, groupements régionaux...
- ◆ La communauté nationale : l'État.
- ◆ La communauté territoriale :
  - ◆ Région, Province, Commune Locale.
  - ◆ Tribu ou subdivision.
  - ◆ Village/ville.
- ◆ Le(a) citoyen(ne).

# ONG locale ?

- ◆ Organisation autonome de **citoyens**.
- ◆ Se propose de contribuer au développement (**Responsabilité**).
- ◆ **Autorité citoyenne** (morale / éthique) : droit, participation, adhésion/adoption, légitimation...
- ◆ **Mandat ponctuel** (projet, intervention).



**L'ONG**  
**est une organisation locale**  
**d'appui au développement**  
**« OLAD »**

The image features a teal background with a light-colored grid pattern. A dark teal rounded rectangle is centered horizontally, containing the text 'OLAD : typologie.' in a bold, yellow, sans-serif font. Above this rectangle is a thin, horizontal decorative band with a complex, multi-colored pattern.

# **OLAD : typologie.**

# Les associations.

- ◆ ADLs : associations de développement local.
- ◆ Associations culturelles et sportives.
- ◆ Associations de plaidoyer (droits humains, civils et politique, économiques, sociaux et culturels, environnement...).
- ◆ Associations de bienfaisance.
- ◆ Associations des parents et tuteurs d'élèves.
- ◆ Associations de soutien aux populations à besoins spécifiques.
- ◆ Association professionnelles, à loisirs...

# Les coopératives.

- ◆ Féminines :
  - ◆ Tissage.
  - ◆ Élevage
  - ◆ PAM...
- ◆ Masculines :
  - ◆ Apiculture
  - ◆ Agriculture
  - ◆ Commercialisation...

# Les associations marocaines : chronologie

- ◆ 1956 – fin 80 : faible autonomie, orientation contestataire / propagandiste, large encadrement, bénévolat primaire...
- ◆ Les 90 : création d'associations multiples, orientation constructive, encadrement restreint, vers le professionnalisme.
- ◆ 2005 : Nouvelle politique de l'Etat (INDH).



# ONG : atouts et limites



# Atouts des ONG

- ◆ Organisations de proximité.
- ◆ Crédibilité / Mobilisation.
- ◆ Organisation autonome et objectifs modulables.
- ◆ Modes de gestion souples et peu coûteux.
- ◆ Évolutivité des savoirs faire.
- ◆ Ouverture au partenariat.

# Limites des ONG

- ◆ Stratégies d'intervention et priorités non définies.
- ◆ Faibles capacités humaines et financières.
- ◆ Instabilités des compétences.
- ◆ Problèmes de relève.
- ◆ Professionnalisme.
- ◆ Structuration interne limités.

# ONG : opportunités & contraintes.

# Opportunités offertes aux ONG

- ◆ Large crédit des intervenants étrangers.
- ◆ Orientations politiques nationales favorables.
- ◆ Outils publics d'intervention (ADS, départements sociaux...).
- ◆ Approche participative notoire.
- ◆ Milieux fertiles pour l'action de développement.
- ◆ Attitude positive des populations.
- ◆ Multiplicité des intervenants civils.

# Contraintes imposées aux ONG

- ◆ Lourdes attentes sociales à caractère urgent.
- ◆ Culture d'assistanat chez les populations.
- ◆ Ressources limitées et fortement fluctuantes (Faiblesse de l'appui public directe).
- ◆ Rapports fragiles avec les instances élues.
- ◆ Faible initiative civile pour le développement.
- ◆ Instrumentalisation.
- ◆ Réglementation.

# Besoins potentiels des ONG

1. Renforcement des capacités techniques et partenariales.
2. Conception de plans stratégiques et opérationnels.
3. Meilleur dosage entre professionnalisme et bénévolat.
4. Équilibre requis initiative – plaidoyer.
5. Appui substantiel en ressources humaines et matérielles.
6. Consolidation de la structure interne.
7. Complémentarité et partage entre ONG.



**MERCI**